

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Haute-Corrèze Communauté

Enquête publique unique portant sur le projet de modification de droit commun N°1 du PLUi de Haute-Corrèze Communauté.
Cette enquête aura une durée de 32 jours consécutifs, du lundi 15 janvier 2024 jusqu'au jeudi 15 février 2024 inclus.

Par arrêté n°ARR2023-038 du 12 décembre 2023, le président de Haute-Corrèze Communauté a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification de droit commun N°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). L'autorité responsable du projet de modification de droit commun N°1 du PLUi est Haute-Corrèze Communauté dont le siège administratif est situé 23 parc d'activité du Bois Saint-Michel 19200 USSEL.

Territoire concerné :

Le projet de modification de droit commun N°1 du PLUi s'appliquera sur trois communes du territoire de Haute-Corrèze Communauté : Bort-les-Orgues ; Saint-Angel ; Ussel.

Durée de l'enquête publique :

L'enquête aura une durée de 32 jours consécutifs, du lundi 15 janvier 2024 au jeudi 15 février 2024 inclus.

La commission d'enquête :

Monsieur Robert LAPOUMEROLIE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Limoges.

Composition du dossier d'enquête publique :

Le dossier d'enquête publique comprend :

- Un résumé non technique et une évaluation environnementale ;
- L'avis des personnes publiques associées et notamment celui de l'autorité environnementale ;
- La mention des textes qui régissent l'enquête publique ;

Modalités de mise à disposition et de consultation du dossier d'enquête publique :

Le dossier pourra être consulté, sous format papier et numérique, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, au siège de Haute-Corrèze Communauté, à Ussel, 23 Parc d'activité du Bois Saint-Michel. Il pourra également être consulté, sous format numérique, dans les 3 mairies des communes de Haute-Corrèze Communauté concernées par la modification, aux jours et heures habituels d'ouverture. Des fermetures exceptionnelles peuvent avoir lieu en commune et au siège de l'enquête publique, prévus pendant la période d'enquête publique. Par ailleurs le dossier sera aussi consultable sur le site Internet de Haute-Corrèze Communauté à l'adresse suivante : hautecorreze.fr

Observations et propositions du public :

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations, appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- Soit sur les registres d'enquête mis à la disposition au siège de Haute-Corrèze Communauté et dans les mairies des 3 communes de Haute-Corrèze Communauté concernées par le projet de modification,
- Soit les adresser, avec la mention : Objet : PLUi, par courrier postal à Haute-Corrèze Communauté à l'attention de M. Robert LAPOUMEROLIE commissaire enquêteur 23 parc d'activité du Bois Saint-Michel 19200 USSEL, ou par courrier électronique à plui@hautecorrezecommunaute.fr
- Soit sur le registre dématérialisé, à l'adresse suivante <https://www.registre-dematerialise.fr/5079>

Les observations et propositions du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Permanences du commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur recevra le public aux lieux et horaires suivants :

- **Lundi 15 janvier 2024 de 14H à 16H au siège de Haute-Corrèze Communauté**
- **Mercredi 24 janvier 2024 de 14H à 16H à la mairie de Bort-les-Orgues**
- **Mardi 30 janvier 2024 de 14H à 16H à la mairie de Saint-Angel**
- **Jeudi 15 février 2024 de 14H à 16H à la mairie d'Ussel**

Issue de l'enquête publique :

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de Haute-Corrèze Communauté, en mairie des communes concernées et à la préfecture de la Corrèze et de la Creuse aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. Il sera également publié sur le site : hautecorreze.fr.